

# Le JOURNAL

SÈVRE & LOIRE

UN TERRITOIRE VIVANT & SURPRENANT

sevre  
loire  
communauté  
de communes



Finances

AU SERVICE DE  
NOTRE TERRITOIRE

Juillet 2022

SOMMAIRE

P.2  
ÉDITO  
INTERVIEW

/// P.3  
LES GRANDES  
COMPÉTENCES  
DE LA CCSL

/// P.4  
COMMENT NOS  
FINANCES SONT-ELLES  
STRUCTURÉES ?

/// P.6  
FISCALITÉ  
DES MÉNAGES  
ET DES ENTREPRISES  
NOS ACTIONS POUR  
UNE GESTION SAINTE

/// P.8  
AGENDA

# ÉDITO

de **Christelle Braud**,  
Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire



## L'intercommunalité au service du développement du territoire

La Communauté de communes Sèvre & Loire porte de nombreuses compétences qui favorisent l'animation, le service et l'attractivité du territoire auprès des habitants, des entreprises et de multiples partenaires. Au quotidien, c'est un travail de qualité qui est mené par les équipes communales, élus et services, pour réfléchir à la mise en place des politiques publiques, aux actions pertinentes et adaptées à notre territoire, et aux liens forts et rapprochés avec les 11 communes.

## Tout ceci est possible grâce à des finances saines !

Les recettes principales des intercommunalités proviennent essentiellement de la fiscalité appliquée aux entreprises, des dotations de l'État - bien qu'elles se réduisent de plus en plus - et des participations des usagers aux différents services communales. Une bonne gestion de ces recettes et une maîtrise des dépenses dans tous les domaines sont primordiales pour permettre à la communauté de communes de pouvoir faire fonctionner qualitativement ses services et réfléchir à la mise en place de nouveaux projets en faveur du territoire.

## La Communauté de communes Sèvre & Loire, c'est :

- un territoire de plus de 48 000 habitants
- des services en direction de la population : aménagement du territoire, instruction des autorisations du droit du sol, relais petite enfance, accompagnement à la parentalité, aide au maintien à domicile des personnes âgées, gestion des piscines, bibliothèques, école de musique, gestion des déchets et de l'assainissement, mobilités dont les transports scolaires...
- un service développement économique proche des entreprises du territoire

# INTERVIEW

de **Jean-Marie Poupelin**,  
Vice-Président en charge des finances



## Les finances, au cœur des politiques publiques locales

Les finances locales sont au cœur de l'actualité des collectivités locales. Ce sont des moyens mis à disposition des élus pour gérer les compétences dont ils ont la charge et apporter des services aux habitants et aux entreprises du territoire.

Vous allez découvrir dans ce journal de nombreuses informations sur les finances de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

## Quels sont ses moyens d'actions ?

La collectivité s'est dotée, depuis quelques années, d'outils de gestion. Ceux-ci nous permettent de maîtriser nos dépenses et de suivre nos recettes de très près. Accessibles par tous les services de l'intercommunalité, ces outils offrent une meilleure vision comptable de chaque thématique, en instantané.

## Les finances, l'affaire de tous !

Outre les facteurs extérieurs que nous ne maîtrisons pas, la gestion saine de nos finances dépend aussi de l'implication et de la motivation des acteurs de notre intercommunalité, que sont les élus et les collaborateurs de la CC SL. Nous sommes tous concernés par la situation financière de notre territoire et nous devons agir pour nous donner les moyens de proposer à nos habitants, dans le cadre de nos compétences, des équipements et des services de qualité et à des coûts raisonnables.

## Comment se portent les finances de la CC SL ?

La situation financière de notre collectivité est actuellement plutôt saine. Nos recettes reposent, pour une part importante, sur la fiscalité des entreprises et sur les dotations de l'État. Ces ressources évoluent favorablement depuis quelques années, mais nous devons cependant rester très vigilants. En effet, les recettes fiscales en provenance des entreprises dépendent de l'activité économique. Les dotations nationales sont également susceptibles de baisser, en raison de la situation financière de l'État. Nous sommes actuellement confrontés à des augmentations extrêmement fortes dans de nombreux domaines dont l'énergie, les carburants ou les prestations extérieures, comme le renouvellement du marché de traitement des déchets. Le prix des prestations ayant augmenté de 35 %, pour un montant annuel de 385 000 €, suretôt que la collectivité a été contrainte de répercuter sur les tarifs de redevance incitative. Ainsi, dans un contexte économique déjà compliqué pour les foyers, la collectivité n'a pas pu l'éviter.

# Les grandes compétences de la CC SL

Création de l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et prise de compétences de 2018 à 2021

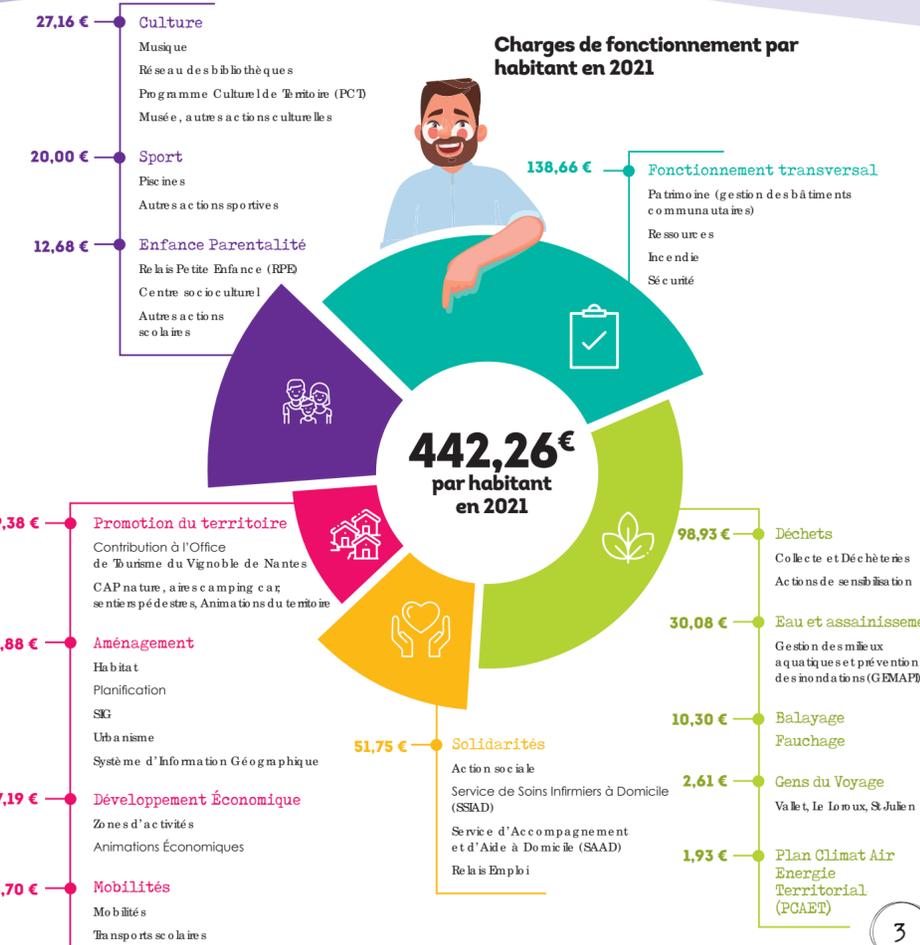


Aménagement du territoire et de l'espace	Développement économique (zones d'activités et emploi)	Promotion et attractivité du territoire	Collecte et traitement des déchets	Gestion des aires d'accueil des gens du voyage	Petite Enfance et parentalité dont le Relais Petite Enfance	Soutien à l'animation sportive départementale	Action sociale et soutien aux associations à caractère social et caritatif
Maintien à domicile (aide à domicile et soins infirmiers à domicile)	Réseau des bibliothèques	Assainissement non collectif	Gestion des bâtiments de gendarmerie	Soutien au Service départemental d'Incendie et de secours, gestion des bômes incendie	Gestion des piscines	Transports scolaires	Balayage et fauchage

Assainissement collectif	2018	Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU)	2019	Gestion des écoles de musique	2021
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAP)	Programme Culturel de Territoire (PCT)	Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire : Plan Local de l'Habitat	Mobilités	Crématorium	

## Le coût par habitant de chaque compétence de la Communauté de communes Sèvre & Loire

L'évolution entre 2017 et 2018 est notamment le résultat de la prise de compétence de l'assainissement collectif en lieu et place des 11 communes membres. La baisse constatée en 2020 est principalement liée à la crise sanitaire qui a contraint l'activité de certains services.



# COMMENT NOS FINANCES SONT-ELLES STRUCTURÉES ?

## Fonctionnement global des finances publiques d'une collectivité

Les recettes de fonctionnement permettent de financer en 1<sup>er</sup> et en priorité les dépenses courantes des services communautaires. Le résultat qui en ressort est en général excédentaire et permet d'assurer le remboursement de la dette (intérêts et capital). Il reste alors une capacité de financement qui permet d'investir et de développer de nouveaux projets.

### Quesako

- Recettes de fonctionnement
- Dépenses de fonctionnement
- = Capacité d'autofinancement brute
- Remboursement des emprunts (capital)
- = Capacité d'autofinancement nette
- = Total trésorerie disponible pour investir ou développer de nouveaux projets

- 1 budget principal
- 3 budgets annexes autonomes
- 3 budgets annexes pour des thématiques spécifiques

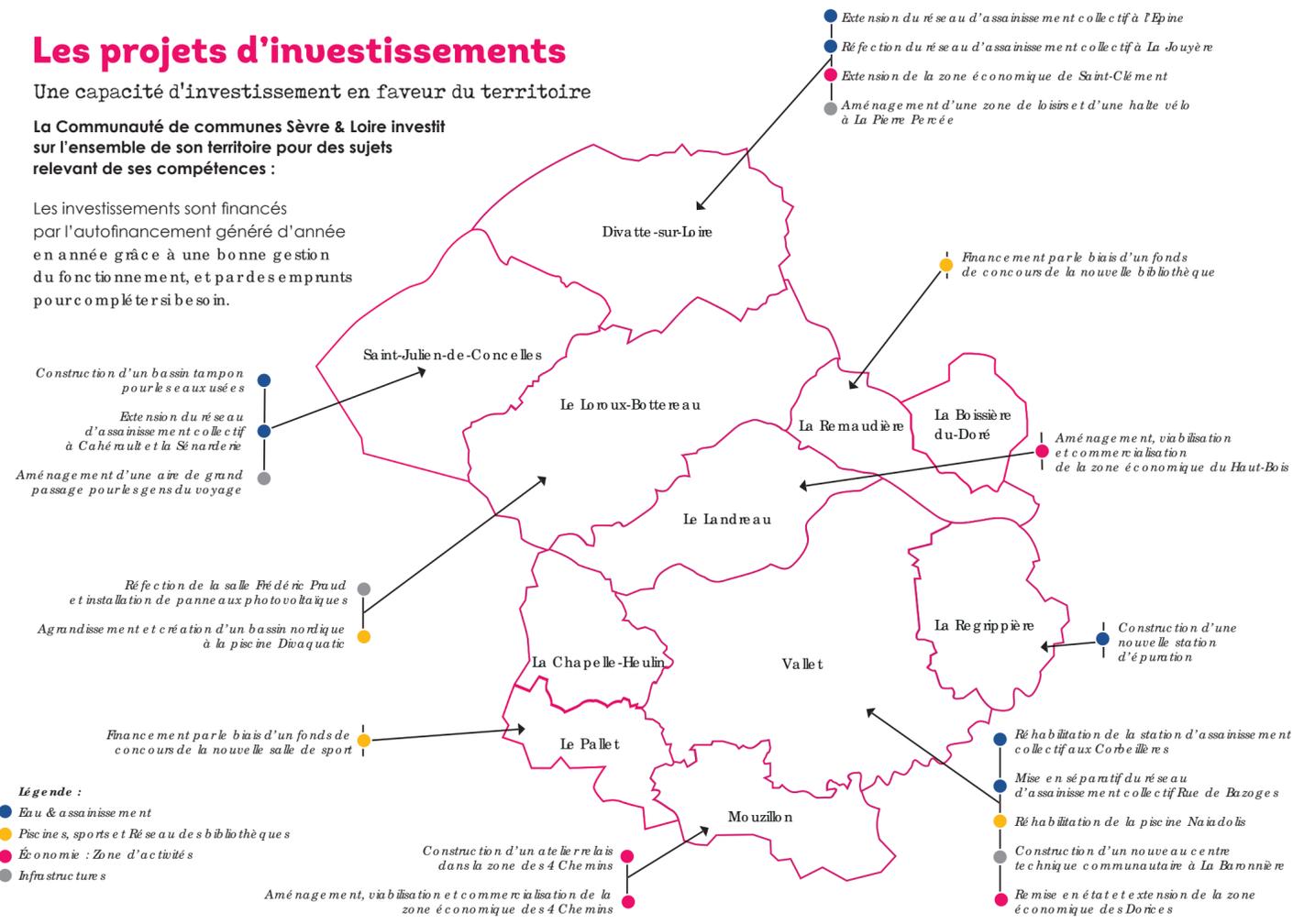
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT CUMULÉ AU 31/12/2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021
<b>Budget Principal</b>	Fonctionnement : 15 643 014 € Investissement : 2 479 437 €	21 541 689 € 2 970 685 €	5 898 675 € 491 248 €	1 618 812 €
<b>Budget Gestion des Déchets</b>	Fonctionnement : 5 153 544 € Investissement : 404 516 €	6 491 320 € 557 026 €	1 337 775 € 152 510 €	-157 684 €
<b>Budget SPANC</b>	Fonctionnement : 172 448 € Investissement : 2 984 €	184 806 € 42 039 €	12 359 € 39 055 €	-30 332 €
<b>Budget Assainissement</b>	Fonctionnement : 2 421 037 € Investissement : 5 961 554 €	4 122 911 € 5 108 163 €	1 701 874 € 853 391 €	1 212 204 €
<b>Budget Gestion des Piscines</b>	Fonctionnement : 1 365 144 € Investissement : 311 341 €	2 477 355 € 585 735 €	1 112 211 € 274 394 €	345 131 €
<b>Budget Ateliers Relais</b>	Fonctionnement : 56 313 € Investissement : 169 607 €	531 346 € 195 799 €	475 034 € 26 192 €	145 962 €
<b>Budget Aménagement de Zones d'activités</b>	Fonctionnement : 3 301 324 € Investissement : 4 086 661 €	4 942 128 € 2 711 894 €	1 640 804 € 1 374 766 €	-373 716 €
<b>Total</b>	Fonctionnement : 28 112 823 € Investissement : 13 416 100 €	40 291 554 € 12 171 340 €	12 178 731 € 1 244 760 €	2 760 377 €

## Les projets d'investissements

Une capacité d'investissement en faveur du territoire

La Communauté de communes Sèvre & Loire investit sur l'ensemble de son territoire pour des sujets relevant de ses compétences :

Les investissements sont financés par l'autofinancement généré d'année en année grâce à une bonne gestion du fonctionnement, et par des emprunts pour compléter si besoin.



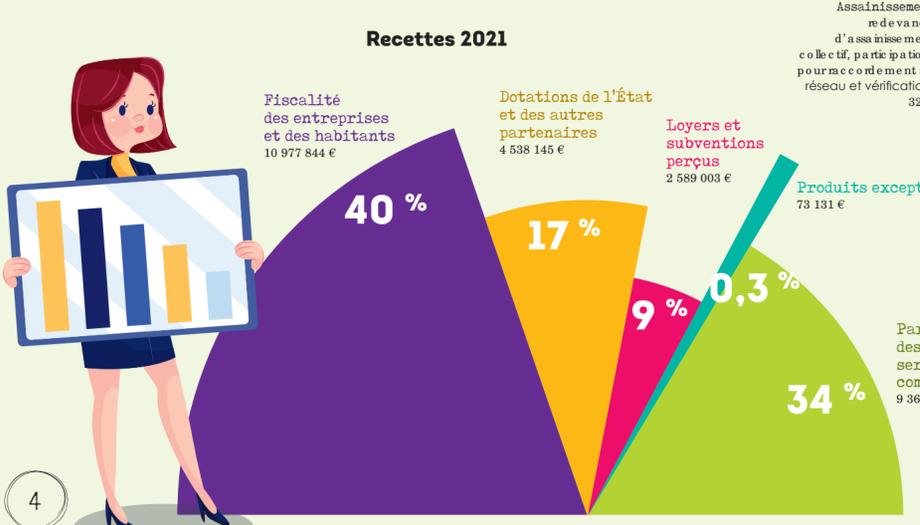
## Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement servent en premier lieu à financer les dépenses de fonctionnement des services communautaires.

Elles sont réparties en 3 catégories principales :

- la fiscalité perçue des entreprises et des habitants
- les participations des familles aux différents services communautaires
- les dotations versées par l'État

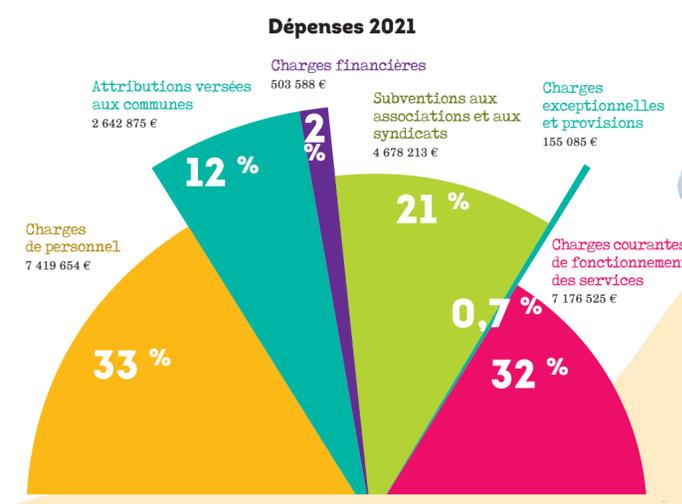
Depuis quelques années, les dotations versées par l'État représentent une part de moins en moins importante. Le collectif territorial participe ainsi à l'amélioration des comptes de l'État, mais se doit d'optimiser les dépenses ou de rechercher de nouvelles recettes pour compenser cette perte.



## Les grandes dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement liées au fonctionnement courant de la collectivité :

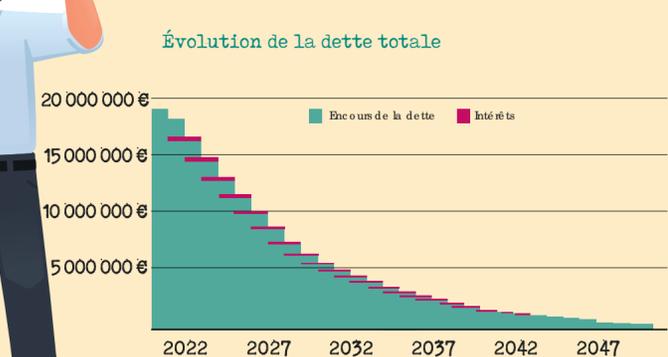
- achats de fournitures et de petits équipements,
- fluides (énergie, eau),
- prestations de service (collecte et traitement des déchets, maintenance des installations),
- entretien des matériels et bâtiments,
- assurances,
- actions de communication et d'animations,
- remunération du personnel,
- indemnités des élus,
- subventions et participations versées à des associations et autres organismes extérieurs,
- intérêts des emprunts,
- dotations aux amortissements et provisions,...



## Une dette raisonnable



Une situation saine : la dette totale de notre intercommunalité diminue, ce qui permet, si besoin, de réemprunter pour de nouveaux projets dans les années à venir.



# COMMENT NOS FINANCES SONT-ELLES STRUCTURÉES ? (SUITE)

## Zoom sur la fiscalité de la CCSL, 1<sup>re</sup> recette de fonctionnement

Chaque collectivité vote annuellement un taux de fiscalité. Depuis 2017, la CCSL a maintenu l'ensemble de ses taux, que ce soit auprès des particuliers et auprès des entreprises. Retrouvez ci-dessous les deux types de fiscalité.

### Fiscalité des ménages

#### Taxe d'habitation (TH)

Suppression définitive de la TH en 2023 sur les résidences principales. Depuis 2021, l'État compense auprès de la collectivité cette perte de fiscalité qui était auparavant versée aux intercommunalités et aux communes.

Pour les résidences secondaires, la taxe est cependant maintenue.  
Taux 2021 : 8.31 %

Recette 2021 : 4 113 420 €

#### Taxe foncière (TF)

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et non bâties (TFNB)  
Pour tous les propriétaires que ce soit d'un terrain ou d'une résidence

Taux 2021 TFB : 0.595 %  
Taux 2021 TFNB : 3.96 %

Recette 2021 : 355 495 €



### Fiscalité des entreprises

#### Cotisation foncière des entreprises (CFE)

À qui : toutes les entreprises en activité au 1<sup>er</sup> janvier de l'année

Taux voté : 24.11 %

Recette 2021 : 2 839 422 €

#### Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

À qui : pour les entreprises dont le chiffre d'affaires excède 500 000 € HT

Taxe : Pourcentage, de la valeur ajoutée, fixé par l'Etat, par tranche de chiffres d'affaires

Recette 2021 : 1 995 937 €

#### Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

À qui : pour les entreprises exploitant une surface commerciale de vente au détail de plus de 400 m<sup>2</sup> et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 460 000 € par an.

Taxe : Coef. 2021 1.20

Recette 2021 : 514 834 €

#### Impôt sur les entreprises de réseaux (IFER)

À qui : pour les entreprises exerçant sur leur activité dans le secteur de l'énergie, transports ferroviaires et télécommunications.

Taxe : forfait annuel calculé par l'État par linéaire ou puissance

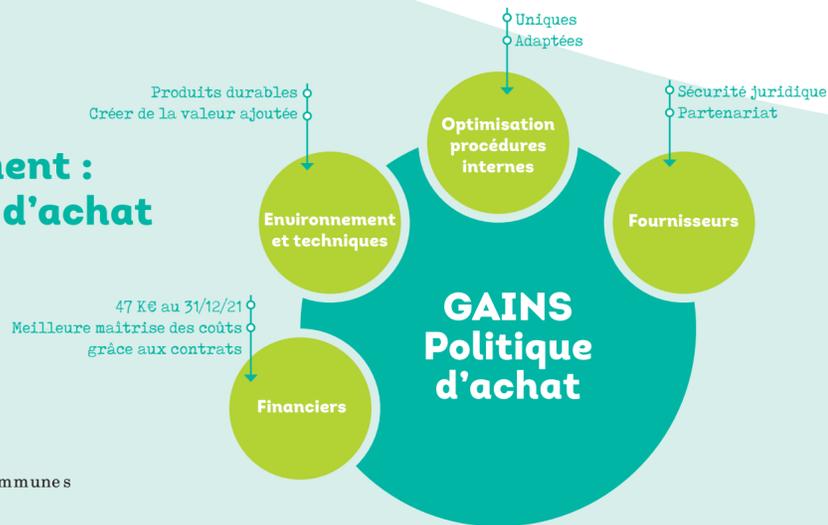
Recette 2021 : 203 287 €

# NOS ACTIONS POUR UNE GESTION SAINNE ET SÉCURISÉE

## Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement : mise en place d'une politique d'achat

La politique d'achat nous permet de :

- Mieux comprendre nos modes de fonctionnement
- Sécuriser nos procédures internes et externes
- Créer des relations qualitatives avec les fournisseurs
- Développer nos achats durables
- Optimiser nos dépenses de fonctionnement
- Partager une culture commune au sein de la communauté de communes



Lancée en 2020, cette approche a permis de répartir les types de dépenses en 20 familles.

À ce jour, les familles suivantes ont été analysées en groupe de travail :

- Fournitures administratives,
- Carburants,
- Frais de missions,
- Matériels,
- Affranchissement,
- Énergie fluides,
- Assurance,
- Entretien.

# PACTE FISCAL ET FINANCIER AVEC LES COMMUNES

## Un travail collaboratif avec les 11 communes pour une culture financière partagée

Qu'est-ce que c'est ?

Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire qui permet de traduire le projet de territoire sous les aspects financiers et fiscaux.

« La réflexion a démarré en 2021. Elle associe l'ensemble des 11 communes du territoire. Un accompagnement est assuré par le cabinet Public Impact Consultant (PIM). »

Les objectifs sont les suivants :

- Partager la connaissance de la situation financière et fiscale de chaque collectivité sur le territoire, des choix et des interactions entre collectivités
- Partager des critères de bonne gestion financière sur le territoire (CCSL et communes) : capacité d'autofinancement, d'investissement, d'épargne, d'endettement
- Permettre la mobilisation de leviers pour le territoire avec optimisation des ressources
- Comprendre et analyser la structure fiscale du territoire (CCSL et communes) et l'équilibre fiscal entre d'une part les ménages et d'autres part les entreprises et en adéquation avec les compétences exercées
- Favoriser la solidarité du territoire entre communes membres et CCSL par la mise en commun de ressources (partage de fiscalité, fonds de concours, mutualisations, mise à disposition...) pour la réalisation d'opérations d'intérêt communautaire ou inter-communes

## Faciliter la mutualisation entre la CCSL et ses communes

La mutualisation pour quoi faire ?

- Proposer une expertise au niveau intercommunal à laquelle certaines communes ne pourraient pas accéder
- Réorganiser les services avec optimisation des compétences
- Développer un service public de qualité
- Répondre à des obligations législatives
- Faciliter les pratiques professionnelles

Plusieurs exemples de mutualisations existantes :

#### La formation mutualisée :

pour mettre en place des formations communes à plusieurs collectivités.

#### Le groupement de commandes :

choix de se regrouper à plusieurs collectivités pour consulter et choisir conjointement un même fournisseur, une même entreprise, ...

#### Respect de la réglementation sur la protection des données :

Mutualisation de la fonction du délégué à la protection des données, avec l'ensemble des communes du territoire.

#### Le service commun informatique :

les collectivités se regroupent pour mettre en commun des moyens qui permettent de disposer d'une expertise supplémentaire et de bénéficier de services adaptés à chacune, en matière informatique.

## Améliorer le suivi régulier des impayés

Afin de diminuer le nombre de ses impayés (ce sont les factures non réglées par les redevables), la Communauté de communes Sèvre & Loire, en partenariat avec le Trésor Public, relance régulièrement les habitants qui ne paient pas les usages pour les services utilisés.

#### Facturations

- Eau et assainissement (PFAC, vérifications, redevances, contrôles)
- Déchets (redevance incitative)
- Musique (abonnements)
- Piscines (abonnements)
- Service d'accompagnement et d'Aide à Domicile (prestations)
- Ateliers Relais (loyers)
- Budget principal

#### Recouvrement TRÉSOR PUBLIC + CCSL

#### État des restes Relancé par le trésor + la CCSL

- Relances courriers
- Mise à jour base de facturation
- Suivi mensuel pour chaque usager

## Améliorer le suivi prospectif des finances

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2022, l'ensemble des services et élus ont travaillé à la mise en place d'une prospective de fonctionnement à 3 ans, permettant de se projeter pour l'ensemble des compétences de la CCSL sur les projets, les créations de postes et le calendrier opérationnel des actions.

Cette vision prospective permet aux élus de connaître les seuils d'alerte des finances de la Communauté de communes Sèvre & Loire, et de mettre en place des indicateurs de suivi en conséquence, qui faciliteront l'aide à la décision et les arbitrages.



# AGENDA

Dimanche  
**4 SEPT. 2022**

La rentrée du  
**VIGNOBLE**  
à  
*Vélo*

Le grand retour

INSCRIPTION  
EN LIGNE  
RECOMMANDÉE

Départ entre  
9h00 et 11h15  
à **MOUZILLON**

- ▶ Restauration
- ▶ Concerts
- ▶ Animations

Toutes les infos : [interco.cc-sevreloire.fr](http://interco.cc-sevreloire.fr)

sevre  
loire



Vignoble à Vélo

Loire  
Atlantique

Vignoble  
Nantais

RTZ  
97.7

## TOUT L'ÉTÉ

**Wakeboard en Sèvre & Loire :**  
à la Pierre Percée à Divatte-sur-Loire.  
Inscriptions sur le site internet de  
l'entraînante.

**CET ÉTÉ  
TOUS LES  
VENDREDIS  
ET SAMEDIS SOIRS  
ET DIMANCHES  
APRÈS-MIDIS**

**La guinguette  
de la Pierre Percée à  
Divatte-sur-Loire :**

Espace ouvert et animations à  
la Pierre Percée, concert et  
spectacles et Food-truck.

## TOUT L'ÉTÉ

**Jeu Echomobile :**  
sur tout le territoire

### Festi'Loire

**8 juillet**

à la Pierre Percée,  
Divatte-sur-Loire

### Festi'Sèvre

**19 août**

Port Domino au Pallet

### Vignoble à vélo

**4 septembre**

### Homo Natura

**Octobre - Novembre 2022**

Le **JOURNAL SÈVRE & LOIRE**

**#SPÉCIAL FINANCES - Juillet 2022**

Rédaction - Service communication

Directrice de la publication - Christelle Braud

Conception - Médiapilote Cholet

Tirage 25 000 ex - Impression La Contemporaine

Retrouvez tous nos journaux sur [interco.cc-sevreloire.fr](http://interco.cc-sevreloire.fr)



Pour en savoir +

Consultez  
nos sites internet  
et abonnez-vous à nos  
réseaux sociaux.



- <https://cc-sevreloire.fr>
- <https://lentrainante.cc-sevreloire.fr>
- <https://interco.cc-sevreloire.fr>
- <https://piscine.cc-sevreloire.fr>
- <https://dechets.cc-sevreloire.fr>
- <https://eau-assainissement.cc-sevreloire.fr/>
- <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr>
- <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr>
- <https://enfance.cc-sevreloire.fr>